


# Géologie des dépôts de surface – LAC EVANS EST



**ZONES MORPHOSEDIMENTOLOGIQUES**

**Dépôts de versant**  
 Ce : Dépôt d'éboulis, cailloux et blocs anguleux, gélifères formant des crêtes ou des sillons au pied d'échoulements rocheux.

**Sédiments organiques**  
 O : Sédiment organique non différencié.

**Sédiments éoliens**  
 M : Sédiment éolien, sable fin à stratifications obliques offertes mis en place par le vent sous la forme de dunes paraboliques formées à la surface des sédiments rocheux et alluviaux récemment déposés. L'altération des sables est faible et il y a des surfaces sablonneuses partiellement à la couverture végétale est élevée, soit en raison de fœtus de forêts ou d'arbustes arborescents. Localisés principalement sur les plateaux autour du lac Evans.

**Sédiments alluviaux**  
 Aa : Mouvons de terrasses fluviales anciennes, sable, silt, sableux et gravier contenant un peu de matière organique, de 1 à 5 m d'épaisseur. Surface généralement marquée par des creux et des bancs alluviaux et remaniés par endroits par l'action éolienne. L'abaissément du niveau de base se manifeste par l'étagement des terrasses.

**Sédiments lacustres**  
 Lc : Sédiment lacustre détritico et probiotique, sable, sable graveleux et gravier, marbrés et bien triés de 1 à 10 m d'épaisseur. Dépôt mis en place à l'embouchure des cours d'eau se déversant dans le Lac Ojéway. Forme des surfaces planes généralement marquées par des chenaux abandonnés et remaniés en surface par endroits par l'action éolienne.

**Sédiments littoraux et pré-littoraux**  
 Li : Sédiment littoral et pré-littoral, sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier, marbrés et généralement bien triés, versés de 1 à 10 m d'épaisseur.

**Dépôt mis en place en eaux peu profondes lors de la phase probiotique et lors de réajustement. La surface est généralement marquée par des chenaux littoraux et pré-littoraux et est remaniée par endroits par l'action éolienne. Peut-être à l'origine d'un dépôt de sable d'accumulation, ces sédiments forment généralement une couverture rocheuse recouvrant sur des sédiments d'origine.**

 Lp : Sédiment littoral non différencié.

**Sédiments glaciolacustres**  
 LLa : Sédiment glaciolacustre littoral et pré-littoral, sable, sable silteux, gravier, sableux et bien triés de 1 à 10 m d'épaisseur. Sédiments remaniés le long des rives et à l'intérieur du Lac Ojéway qui montrent par endroits, une surface marquée par des chenaux littoraux et pré-littoraux ou rochers par l'action éolienne.

**LcLa : Sédiment glaciolacustre fin d'origine, silt, rythmiques anguleuses, variées de 1 à 10 m d'épaisseur dans les dépressions plus profondes du paléolac du Lac Ojéway.**

 LLo : Sédiment d'épave glaciolacustre subaquatique, sable et sable silteux, un peu de gravier de 1 à 10 m d'épaisseur. Sédiments déposés en eau calme ou sous un couvert de glace au bord de terrasses sous-glaciaires ou intra-glaciaires débouchant dans le Lac Ojéway. Sédiments recouverts localement sous les sédiments marins ou glaciolacustres dans les sables, graviers ou coupes naturelles.

**Sédiments fluvio-glaciaires**  
 Gf : Sédiment de la moraine frontale, silt, diamictite, blocs, sable et gravier jusqu'à 40 m d'épaisseur. Dépôt mis en place au front du glacier, constitué d'une ou de plusieurs crêtes (ou de blocs) qui généralement constitue et partitionne de blocs.

 Gc : Sédiment supraglacière non différencié.

**Sédiments glaciaires**  
 Tl : Tl remanié en couverture continue, diamictite dont la partie superficielle a été remaniée de la neige et les courants dans la limite maximale du Lac Ojéway. Dépôt fossilifère par endroits comprenant des niveaux sable-gravier-staïtes et radiolaires.

 T2 : Tl en couverture généralement continue, diamictite silt-sableux à silt-sableux comprenant des facès de fond et d'ablation. Épaisseur supérieure à 1 m.
 T3 : Tl en couverture miroir et discordance, diamictite comprenant généralement des facès d'ablation de moins de 1 m d'épaisseur sous la surface généralement ponctuelle affaiblement rocheuse. La surface du roc sous-jacent transparaît sur les photographies aériennes. Tl3 présente généralement une couverture rocheuse recouvrant sur des sédiments d'origine.

**Substrat rocheux**  
 R : Roche en place non différenciée.

**MORPHOLOGIES DE SURFACES**

**Formes anthropiques**  
 Z : Gravière, sablière (abandonnée).

**Formes de versant**  
 C : Coteau de glissement de terrain (et sens du mouvement).

**Formes alluviales**  
 R : Ravinement (insensé).  
 R : Repas de ravinement.  
 C : Chenaux fossiles (direction d'écoulement connue).  
 R : Rebord de terrasse fluviale.

**Formes du socle rocheux**  
 A : Affaiblement rocheux isolé.  
 R : Rebord d'escarpement rocheux.

**Formes glaciaires**  
 C : Crête morainique majeure.  
 C : Crête morainique mineure.  
 M : Moraine de De Cleer (longueur réelle).  
 T : Tranchée morainique fuselée.  
 M : Moraine oblique (ou de Roggen).  
 T : Tranchée morainique fuselée (ou de Stumrock).

**Formes glaciaires**  
 C : Champ de blocs délavé.  
 C : Canal d'eau de forme, non différencié.  
 C : Écart (sens d'écoulement connu).

**Formes fluvio-glaciaires**  
 C : Chenaux fluvio-glaciaires.

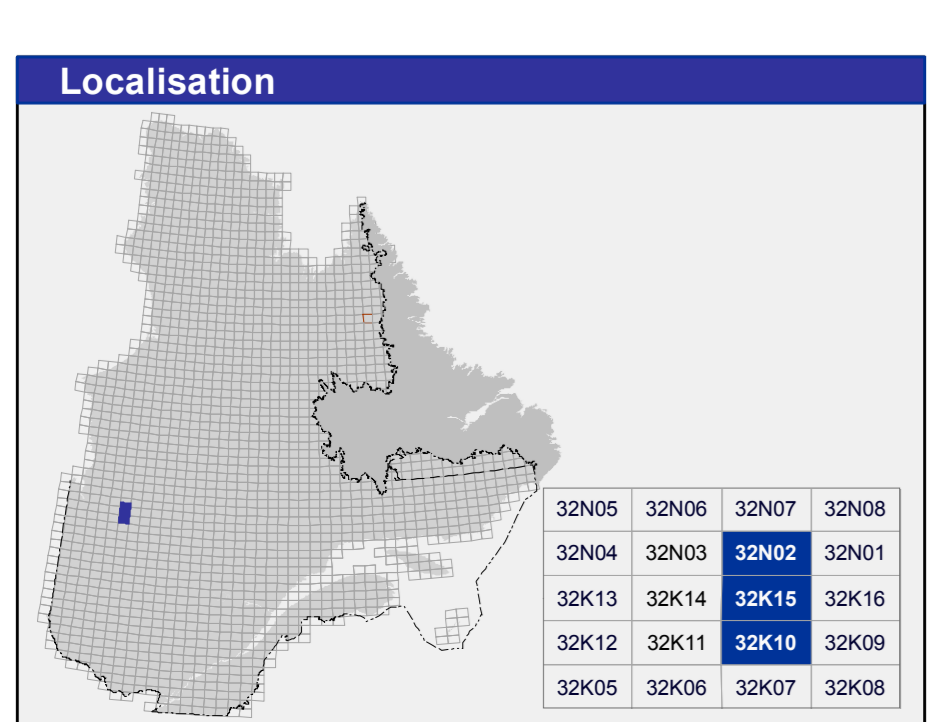
**MARQUES D'ÉROSION GLACIAIRE**

Site autre, sens connu  
 Brouiture concave  
 Brouiture convexe  
 Cavemure  
 Fracture de brouillage  
 Roche moutonnée  
 Site simple, sens inconnu  
 Site simple, sens connu

**BLOCS ERRATIQUES**  
 B : Bloc erratique

**SITE D'OBSERVATION DU QUATÉNAIRE**  
 Q : Site d'observation du Quaternaire

Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits dans la publication DV 2214-05 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.



Métadonnées	Sources	Réalisation
Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80	Données: Base de données topographique du Québec (BDTQ) (échelle 1:20 000)	Géologie: Olivier Lamothe (2015)
Système de référence géodésique: NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84	Organe: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	Références: Harris, L. (1982). Naturalis canadensis 100, page 333-351
Projection cartographique: Mercator transverse universelle (MTU), Sasaku, 18	Assistance technique: Stéphane Beaupré	Assistance technique: Stéphane Beaupré
Longitude d'origine: 76°45'	Production: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction générale de Géologie Québec	Production: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction générale de Géologie Québec
Latitude d'origine: 0°	Diffusion: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction de l'information géologique du Québec	Diffusion: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction de l'information géologique du Québec

Le présent document n'a aucune portée légale.  
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
 © Gouvernement du Québec, 1<sup>er</sup> trimestre 2018

**RP 2017-02-C02**

Carte de rapport RP 2017-02  
 Pour obtenir les données les plus récentes concernant cette région, nous vous suggérons de consulter les produits géomatiques du Système d'information géographique du Québec (SIGÉO).